



## Compte Rendu du Conseil d'Administration du 2 Septembre 2020

**Présents :** Chantal Robreau ,Philippe Humeau, Rirette Rogier, Anne-Marie Duchillier, Georges Brossard, Marif Pascalon et Marie Françoise Rey. Absents excusés : Georges Pernelle, et Philippe Hingray .

**Rappel : Problème des adhésions en cours d'année :** Il avait été décidé que leurs montants seraient de 100 % jusqu'au 31/12 puis 66,66 % du 01/01 au 31/03 puis de 33,33 % du 01/04 au 30/06. Soit 30€;20€;10€.

- **- La copropriété :** Depuis les travaux de développement des pistes cyclables réalisés par la mairie, l'accès au club est de plus en plus difficile. Nous avons demandé au syndic d'envoyer un courrier pour signaler le problème à la mairie. Sans nouvelles depuis 4 mois, Chantal Robreau a demandé à Georges Brossard de les recontacter. Suite à son appel, un rendez-vous est prévu sur place le 9 Septembre en présence de Georges Brossard et la Présidente du club.
  - **Le parking :** Il faut finir les bordures sinon les gens vont utiliser le fond comme décharge. Il semblerait que le mieux soit de faire poser un grillage avec des piquets enfoncés profondément pour qu'ils ne puissent pas être démolis trop rapidement. Il faudrait voir aussi avec le voisin ce qu'il compte faire pour le grillage détérioré au bout de son mur !
  - **Le compteur électrique :** Anne-Marie Duchillier demande à ce que le compteur électrique soit relevé rapidement pour qu'elle puisse porter réclamation auprès de l'ERDF.
- **Les compétitions :**
  - Il est important de bien mettre les affiches fournis par le comité. Il est recommandé aux joueurs de venir avec plusieurs masques pour changer toutes les 4 heures ! L'arbitre devra être très rigoureux sur les règles sanitaires. Tout refus de porter le masque provoquera l'exclusion du joueur.
  - Problème du vestiaire ? Que fera-t-on de nos manteaux ?
  - Conseiller fortement aux joueurs d'apporter leur propre bidding-box.
  - Le ménage devra être fait tous les jours de compétition.
  - Anne-Marie Duchillier doit faire un chiffrage du coût complémentaire des dépenses engendrées par l'organisation d'un tournoi.
  - Le comité devrait aider un peu plus les clubs organisateurs. L'an dernier ils touchaient 150€ par compétition.
- **Démonstration au maché :**

Comme tous les ans nous irons samedi 5 septembre faire notre démonstration de bridge au café « la gerbe d'or » de 9h à 12h... Si le temps le permet et si accord du propriétaire. Seront présents Marif qui apportera le matériel, Philippe Hingray, Lise Moreau et Jean Perrier en principe, Chantal Robreau et Anne-Marie Duchillier et peut-être Philippe Humeau et Marie-Françoise Rey.

Pensez à prendre des photos ! Finalement ce ne sera pas possible le 5 on espère pour le 12/09 !
- **L'assemblée générale :** la date est repoussée au **jeudi 22 octobre** à 14h . Elle sera suivie d'un tournoi et d'un apéritif offert par le club. Le bureau démissionne en totalité, mais seuls Philippe Hingray et Rirette Rogier ne se représentent pas. Patricia Hakkoun accepte de se présenter. Malheureusement les candidats ne sont pas nombreux ! Marif accepte de rester elle veut bien s'occuper des achats, de la machine à boissons et à café (penser à acheter des schweppes agrumes). Pour le vin elle veut qu'on lui donne les marques à acheter car elle n'y connaît rien !!!... Philippe Humeau se propose de s'occuper de la gestion du stock.
- Il trouve que le club manque d'animations bridgesques !!!!
- **Les compétitions vont commencer :** L'interclub D4 doit se jouer au Duperré le WE du 19-20 septembre. Aucune équipe Rochelaise n'est encore inscrite. Il faut relancer tout le monde, pour qu'ils prennent leur adhésion et s'inscrivent aux compétitions.
- Philippe Humeau va envoyer à chacun de nous une partie de la liste des membres du club que nous devons contacter pour prendre de leurs nouvelles, connaître leurs intentions pour cette saison, savoir s'ils pensent se réinscrire, etc...
- **Les finances :** Cette année on ne participe pas au festival des simultanés.
- Les comptes de résultats au 31 mai 2020 : 43432.65€ de produits, 39877.93€ de charges. L'exercice budgétaire se traduit par un solde positif de 3556.72€.
- Le solde bancaire est à ce jour de 41000€ dont 2500€ sur le compte.

La Séance est levée à 12h30.